

## RÉUNION DU CONSEIL

29 JUIN 2016

### COMPTE-RENDU SUCCINCT

L'an deux mille seize le vingt neuf juin , les Membres du Conseil de la Métropole se sont réunis à Rouen, sur la convocation qui leur a été adressée le 22 juin 2016 conformément aux articles L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance est ouverte à 18h04 sous la présidence de Frédéric SANCHEZ.

Monsieur Patrick CALLAIS est désigné en qualité de secrétaire de séance.

#### **Etaient présents :**

M. ANQUETIN (Saint-Aubin-Epinay), Mme AUPIERRE (Sotteville-lès-Rouen), Mme AUZOU (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. BARON (Freneuse), M. BARRE (Oissel), Mme BARRIS (Grand-Couronne), Mme BASSELET (Berville-sur-Seine), Mme BAUD (Saint-Aubin-Celloville), Mme BEAUFILS (Le Trait), M. BELLANGER (Mont-Saint-Aignan), Mme BENDJEBARA-BLAIS (Saint-Aubin-lès-Elbeuf) jusqu'à 20h37, Mme BETOUS (Franqueville-Saint-Pierre) à partir de 18h31, M. BONNATERRE (Caudebec-lès-Elbeuf), Mme BOULANGER (Canteleu), Mme BOURGET (Houpeville), M. BOURGUIGNON (Sotteville-lès-Rouen), M. BREUGNOT (Gouy) jusqu'à 19h59, Mme BUREL (Saint-Etienne-du-Rouvray), Mme BUREL (Cléon), M. BURES (Rouen) à partir de 18h36, M. CALLAIS (Le Trait), Mme CANU (Saint-Pierre-de-Varengeville), Mme CARPENTIER (Le Mesnil-Esnard), M. CHABERT (Rouen), M. CHARTIER (Rouen), M. CHEKHEMANI (Rouen) jusqu'à 18h48, Mme CHESNET-LABERGÈRE (Bonsecours) à partir de 18h07 et jusqu'à 20h40, M. CORMAND (Canteleu), M. COULOMBEL (Elbeuf), M. CROCHEMORE (Epinay-sur-Duclair) à partir de 18h06, M. DARDANNE (Sotteville-lès-Rouen), M. DEBREY (Fontaine-sous-Préaux) jusqu'à 19h45, Mme DEL SOLE (Yainville), Mme DELAMARE (Petit-Quevilly), Mme DELOIGNON (Déville-lès-Rouen), M. DEMAZURE (La Neuville-Chant-d'Oisel) à partir de 18h06, M. DESANGLOIS (Saint-Pierre-lès-Elbeuf), Mme DIALLO (Petit-Couronne), M. DUCABLE (Isneauville), M. DUCHESNE (Orival), Mme EL KHILI (Rouen) à partir de 18h14, Mme FLAVIGNY (Mont-Saint-Aignan) à partir de 18h34 et jusqu'à 19h45, M. FONTAINE D. (Saint-Etienne-du-Rouvray) jusqu'à 21h10, M. FONTAINE M. (Grand-Couronne), Mme FOURNIER (Oissel), M. GAMBIER (Déville-lès-Rouen), M. GERVAISE (Rouen), M. GLARAN (Canteleu), Mme GOUJON (Petit-Quevilly), M. GOURY (Elbeuf) à partir de 18h07, M. GRELAUD (Bonsecours) à partir de 18h15, Mme GUGUIN (Bois-Guillaume), M. GUILLIOT (Ymare), Mme GUILLOTIN (Elbeuf), M. HEBERT E. (Val-de-la-Haye), Mme HEBERT S. (Mont-Saint-Aignan), Mme HECTOR (Rouen) à partir de 18h14, M. HIS (Saint-Paër), M. HOUBRON (Bihorel) à partir de 18h09, M. JOUENNE (Sahurs), Mme KLEIN (Rouen), Mme KREBILL (Canteleu) jusqu'à 20h43, M. LABBE (Rouen) à partir de 20h14, Mme LAHARY (Rouen), Mme LALLIER (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. LAMIRAY (Maromme), M. LANGLOIS (Hautot-sur-Seine), M. LAUREAU (Bois-Guillaume) jusqu'à 19h35,

Mme LE COMPTE (Bihorel), M. LE COUSIN (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. LE GALLO (Yville-sur-Seine), M. LE NOE (Caudebec-lès-Elbeuf), M. LECOUTEUX (Belbeuf), M. LEFEBVRE (Anneville-Ambourville), Mme LEFEBVRE-LEMARCHAND (Le Mesnil-sous-Jumièges) à partir de 18h08 et jusqu'à 20h57, M. LETAILLIEUR (Petit-Couronne) jusqu'à 20h57, Mme LEUMAIRE (Malaunay), Mme MARRE (Rouen), M. MARTINE (Malaunay), M. MARTOT (Rouen), M. MARUITTE (Déville-lès-Rouen), M. MARUT (Grand-Quevilly), M. MASSARDIER (Mont-Saint-Aignan), M. MASSION (Grand-Quevilly), M. MASSON (Saint-Aubin-lès-Elbeuf), Mme MASURIER (Maromme), M. MEYER (Sotteville-sous-le-Val) jusqu'à 21h15, Mme M'FOUTOU (Notre-Dame-de-Bondeville), Mme MILLET (Rouen) à partir de 18h28 et jusqu'à 21h06, M. MOREAU (Rouen), M. MOURET (Rouen) jusqu'à 20h39, M. MOYSE (Saint-Etienne-du-Rouvray) jusqu'à 20h34, M. OBIN (Petit-Quevilly), M. OVIDE (Cléon), Mme PANE (Sotteville-lès-Rouen) à partir de 18h09 et jusqu'à 20h12, M. PENNELLE (Rouen) à partir de 19h40, M. PESSIOT (Rouen), M. PETIT (Quevillon), Mme PIGNAT (Saint-Jacques-sur-Darnétal) jusqu'à 19h30, Mme RAMBAUD (Rouen), M. RANDON (Petit-Couronne), M. RENARD (Bois-Guillaume), M. ROBERT (Rouen), M. ROGER (Bardouville), M. ROUSSEL (Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen), Mme ROUX (Rouen), M. SAINT (Saint-Martin-de-Boscherville), M. SANCHEZ E. (Saint-Martin-du-Vivier), M. SANCHEZ F. (Petit-Quevilly), Mme SANTO (Roncherolles-sur-le-Vivier), M. SIMON (Sainte-Marguerite-sur-Duclair), Mme SLIMANI (Rouen), M. SPRIMONT (Rouen), M. TEMPERTON (La Bouille), Mme THELLIER (Sotteville-lès-Rouen), Mme TIERCELIN (Boos), Mme TOUTAIN (Elbeuf), M. VON LENNEP (Amfreville-là-Mivoie), M. WULFRANC (Saint-Etienne-du-Rouvray) jusqu'à 20h36,

**Etaient représentés :**

Mme ARGELES (Rouen) par M. ROBERT, M. BACHELAY (Grand-Quevilly) par M. MASSION, Mme BERCES (Bois-Guillaume) par Mme GUGUIN, M. BREUGNOT (Gouy) par M. ANQUETIN à partir de 19h59, Mme CANDOTTO CARNIEL (Hénouville) par M. JOUENNE, M. CHEKHEMANI (Rouen) par M. MOURET à partir de 18h48 et jusqu'à 20h39, Mme CHESNET-LABERGÈRE (Bonsecours) par M. BONNATERRE à partir de 20h40, M. COLASSE (Mont-Saint-Aignan) par M. GAMBIER, Mme COUSIN (Caudebec-lès-Elbeuf) par M. LE NOE, M. DELESTRE (Petit-Quevilly) par M. COULOMBEL, Mme DUBOIS (Grand-Quevilly) par M. MARUT, M. DUPRAY (Grand-Couronne) par M. LE COUSIN, Mme FLAVIGNY (Mont-Saint-Aignan) par Mme HEBERT jusqu'à 18h34 puis à partir de 19h45, M. FOUCAUD (Oissel) par M. BARRE, Mme FOURNEYRON (Rouen) par Mme RAMBAUD, M. GAILLARD (Petit-Quevilly) par M. GOURY à partir de 18h07, M. GARCIA (Saint-Jacques-sur-Darnétal) par M. LETAILLIEUR jusqu'à 20h57, Mme GAYET (Grand-Quevilly) par M. GUILLIOT, M. GRENIER (Le Houleme) par Mme LALLIER, M. JAOUEN (La Londe) par M. TEMPERTON, M. LABBE (Rouen) par M. CHARTIER jusqu'à 20h14, M. LECERF (Darnétal) par Mme BENDJEBARA-BLAIS jusqu'à 20h37, Mme LEFEBVRE-LEMARCHAND (Le Mesnil-sous-Jumièges) par Mme FOURNIER à partir de 20h57, M. LEROY (Franqueville-Saint-Pierre) par Mme BETOUS à partir de 18h31, M. LESIEUR (Sotteville-lès-Rouen) par M. DARDANNE, M. LEVILLAIN (Tourville-là-Rivière) par Mme KLEIN, M. MERABET (Elbeuf) par Mme GUILLOTIN, M. MERLE (Notre-Dame-de-Bondeville) par Mme M'FOUTOU, M. MEYER (Sotteville-sous-le-Val) par M. SAINT à partir de 21h15, Mme MILLET (Rouen) par M. MARTOT à partir de 21h06, M. MOYSE (Saint-Etienne-du-Rouvray) par Mme BUREL F. à partir de 20h34, Mme PANE (Sotteville-lès-Rouen) par Mme AUPIERRE à partir de 20h12, M. PESQUET (Quevreville-la-Poterie) par Mme BAUD, Mme PLATE (Grand-Quevilly) par Mme GOUJON, M. PHILIPPE (Darnétal) par M. VON LENNEP, Mme PIGNAT (Saint-Jacques-sur-Darnétal) par Mme SANTO à partir de 19h30, Mme TAILLANDIER (Moulineaux) par M. DUCHESNE, M. THORY (Le Mesnil-Esnard) par Mme CARPENTIER, Mme TOCQUEVILLE (Saint-Pierre-de-Manneville) par Mme CANU, M. WULFRANC (Saint-Etienne-du-Rouvray) par M. LABBE à partir de 20h36,

## **Etaient absents :**

Mme ACHOURI (Saint-Pierre-lès-Elbeuf), M. BEREGOVOY (Rouen), M. CRESSY (Sotteville-lès-Rouen), M. DELALANDRE (Duclair), M. DUPONT (Jumièges), Mme GROULT (Darnétal), Mme HARAUX-DORMESNIL (Montmain), Mme MORIN-DESAILLY (Rouen), M. VAN-HUFFEL (Maromme),

## **Procès-verbaux**

\* **Procès-verbaux - Procès-verbal du Conseil du 4 février 2016** (DELIBERATION N° C2016\_0406)

Adopté.

\* **Procès-verbaux - Procès-verbal du Conseil du 23 mars 2016** (DELIBERATION N° C2016\_0407)

Adopté.

## **Organisation générale**

\* **Organisation générale - Délégation au Président** (DELIBERATION N° C2016\_0408)

Des ajustements rédactionnels dans les délégations attribuées au Président ont été réalisés, au regard de l'entrée en vigueur du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics.

Les attributions détaillées dans la délibération ont été déléguées au Président.

L'approbation et l'exercice de tâches dans le cadre de la mise en œuvre de l'axe 4 du programme opérationnel régional FEDER/FSE 2014-2020 ont été délégués au Président ainsi que les demandes de subventions auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et de la Région, telles que détaillées dans la délibération.

Adoptée.

## **Développement et attractivité**

\* **Actions culturelles - Régie des Panoramas - Modification de la composition du Conseil d'administration - Remplacement d'une personnalité qualifiée et de son suppléant** (DELIBERATION N° C2016\_0179)

La fin des fonctions de Monsieur Nicolas MAYER-ROUSSIGNOL et de Madame Emmanuèle JEANDET-MENGUAL au sein du Conseil d'Administration de la Régie des Panoramas a été approuvée.

Madame Catherine MORIN-DESAILLY a été désignée en qualité de membre titulaire désigné comme personnalité qualifiée représentant les partenaires financiers au sein du Conseil d'Administration.

Madame Nathalie THIERRY a été désignée en qualité de suppléant désigné comme personnalité qualifiée représentant les partenaires financiers au sein du Conseil d'Administration.

Adoptée.

**\* Musées - Projet d'exposition au Musée de la Céramique et des Beaux-Arts, de l'artiste Masséot Abaquesne - Fixation des tarifs : autorisation (DELIBERATION N° C2016\_0409)**

La présentation d'une exposition au Musée National de la Renaissance – Château d'Ecouen consacrant une rétrospective sur le faïencier Masséot Abaquesne a été autorisée.

Le budget dédié à cette présentation a été approuvé, d'un montant de 99 000 euros.

Le tarif du droit d'accès à cette exposition fixé à 4 euros TTC a été approuvé.

Adoptée.

**\* Musées - Harmonisation des tarifs du Musée des Beaux Arts - Nouvelle grille tarifaire applicable au 1er septembre 2016 : adoption (DELIBERATION N° C2016\_0410)**

La nouvelle grille tarifaire des musées métropolitains, applicable à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016, a été approuvée.

Adoptée.

**\* Musées - Musées des Beaux Arts - Exposition « Scènes de la vie impressionniste » - Convention à intervenir avec SNCF Mobilités : autorisation de signature (DELIBERATION N° C2016\_0411)**

Une convention de partenariat entre la Métropole Rouen Normandie et la SNCF Mobilités proposant aux parisiens, aux franciliens et aux touristes français et étrangers un titre de transport SNCF et un billet pour le Musée des Beaux Arts de Rouen à tarif préférentiel pendant la durée de l'exposition a été approuvée.

Monsieur le Président a été autorisé à signer ladite convention.

Le reversement des recettes entre la SNCF Mobilités et la Métropole Rouen Normandie dans le cadre de la vente de packs destination « Destination Rouen » a été autorisé.

La tarification réduite d'accès à l'exposition « Scènes de la vie impressionniste » et la gratuité d'accès aux collections permanentes pour un montant de 8 euros ont été approuvées.

Adoptée.

**\* Actions sportives - Dispositif d'aide à l'achat d'équipements spécifiques en faveur de la pratique sportive des personnes en situation de handicap (DELIBERATION N° C2016\_0412)**

La mise en œuvre du dispositif d'aide à l'achat d'équipements spécifiques en faveur de la pratique sportive des personnes en situation de handicap a été reconnu d'intérêt métropolitain.

Le règlement d'aides précisant les conditions d'éligibilité et les modalités d'instruction des demandes et fixant les règles d'intervention de la Métropole a été adopté.

Adoptée.

**\* Equipements sportifs - Piscine de la Cerisaie et piscine-patinoire des Feugrais - Fixation des tarifs 2016-2017 (DELIBERATION N° C2016\_0413)**

Le coefficient d'indexation K à 1,0927140 pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2016 au 31 août 2017 a été arrêté.

Les tarifs des entrées et des activités pour la piscine et la patinoire, applicables à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016, ont été fixés.

Adoptée.

**\* Equipements sportifs - Stade Mermoz - Etudes préalables - Reconnaissance de l'intérêt métropolitain (DELIBERATION N° C2016\_0414)**

La réalisation des études préalables et de la faisabilité liées à la réhabilitation du Stade Mermoz à Rouen a été reconnue d'intérêt métropolitain.

Adoptée, à la majorité qualifiée des 2/3 du Conseil Métropolitain.

**\* Actions de développement économique - Rouen Normandie Création - Désignation des membres du Conseil d'exploitation : nouveaux représentants Conseil CCI (DELIBERATION N° C2016\_0415)**

Monsieur Pierre BELLANGER, membre de la CCIT Seine-Mer Normandie, a été désigné en qualité de titulaire au sein du Conseil d'exploitation du Réseau Rouen Normandie Création.

Monsieur Yves KEROUEDAN, Président de la Délégation de Rouen – membre du bureau de la CCIT Seine-Mer Normandie, a été désigné en qualité de suppléant au sein du Conseil d'exploitation du Réseau Rouen Normandie Création.

Adoptée.

**\* Actions de développement économique - Rouen Normandie Invest - Avenant à la convention d'objectifs 2016 : autorisation de signature (DELIBERATION N° C2016\_0416)**

Une subvention de 555 665 euros a été attribuée à Rouen Normandie Invest pour le second semestre 2016.

Les termes de l'avenant à intervenir avec Rouen Normandie Invest ont été approuvés et Monsieur le Président a été autorisé à signer ledit avenant.

Adoptée.

**\* Zone d'activités économiques - ZAC du Technopôle du Madrillet - Compte Rendu Annuel de Concession (CRAC) 2015 : approbation - Avenant n°3 au traité de concession: autorisation de signature (DELIBERATION N° C2016\_0417)**

Le compte rendu annuel de concession 2015 présenté par l'aménageur Rouen Normandie Aménagement, notamment les prévisions budgétaires et les perspectives d'aménagement pour les années 2016 et suivantes a été approuvé.

Le versement d'une participation en 2016 de 290 000 euros HT soit 348 000 euros TTC à Rouen Normandie Aménagement a été approuvée, pour la compensation du prix de vente de la parcelle cédée au CFA Lanfry, selon l'article 14.V du traité de concession du Technopôle du Madrillet.

Le remboursement d'avance par Rouen Normandie Aménagement d'un montant de 400 000 euros a été acté.

Les termes de l'avenant n° 3 au traité de concession avec Rouen Normandie Aménagement, la SPL Rouen Normandie Aménagement, confiant une mission complémentaire d'expertise auprès des porteurs de projets sur le Technopôle du Madrillet ont été approuvés.

Monsieur le Président a été autorisé à signer ledit avenant ainsi que tous les actes nécessaires liés à cet avenant.

Adoptée.

**\* Zone d'activités économiques - ZAE Elisa Lemonnier - SIGRE - Compte-Rendu annuel de concession 2015 : approbation - Avance de trésorerie consentie à Rouen Normandie Aménagement - Convention d'avance de trésorerie : autorisation de signature (DELIBERATION N° C2016\_0418)**

Le compte rendu annuel actualisé au 31 décembre 2015 présenté par l'aménageur Rouen Normandie Aménagement, notamment les prévisions budgétaires et les perspectives d'aménagement a été approuvé.

Les termes de la convention d'avance à intervenir pour les besoins de l'opération de la ZAE ELISA LEMONNIER (ex SIGRE) ont été approuvés.

Monsieur le Président a été autorisé à signer ladite convention d'avance de trésorerie d'un montant de 1,11 millions d'euros.

Adoptée.

**\* Zone d'activités économiques - ZAC Aubette Martainville - Rouen Innovation Santé - Compte rendu Annuel de Concession (CRAC) 2015 : approbation - Avenant n° 7 à intervenir avec la SPL Rouen Normandie Aménagement : autorisation de signature (DELIBERATION N° C2016\_0419)**

Le montant global de la participation d'équilibre du bilan fixé à 11 239 163 euros HT a été approuvé.

Le compte rendu annuel de concession 2015 présenté par l'aménageur Rouen Normandie Aménagement, notamment les prévisions budgétaires et les perspectives d'aménagement pour les années 2016 et suivantes a été approuvé.

L'équilibre du bilan de l'opération d'aménagement ne nécessitant pas, pour l'exercice 2016, le versement d'une participation de la Métropole Rouen Normandie hormis celle au titre du fonds friches, a été approuvé.

Les termes de l'avenant n° 7 de prolongation du traité de concession signé avec Rouen Normandie Aménagement, la SPL Rouen Normandie, et de diminution du montant de la participation d'équilibre de l'opération, ont été approuvés et Monsieur le Président a été autorisé à signer ledit avenant.

Adoptée.

**\* Zone d'activités économiques - ZAC du Halage - Saint-Etienne-du-Rouvray - Convention d'avance de trésorerie consentie à Rouen Normandie Aménagement : autorisation de signature** (DELIBERATION N° C2016\_0420)

Les termes de la convention d'avance de trésorerie dédiée à l'opération de la ZAC du Halage d'un montant de 1 500 000 euros ont été approuvés et Monsieur le Président a été autorisé à signer ladite convention.

Adoptée.

**\* Zone d'activités économiques - ZAC Sablonnière - Oissel - Convention d'avance de trésorerie consentie à l'aménageur Rouen Normandie Aménagement : autorisation de signature** (DELIBERATION N° C2016\_0421)

Monsieur le Président a été autorisé à signer la convention d'avance de trésorerie dédiée à l'opération de la ZAC Sablonnière pour un montant de 3 370 000 euros.

Adoptée.

**\* Zone d'activités économiques - ZAC Plaine de la Ronce - Compte Rendu Annuel de Concession (CRAC) 2015 : approbation** (DELIBERATION N° C2016\_0422)

Le compte rendu annuel de concession 2015 présenté par l'aménageur Rouen Normandie Aménagement, notamment les prévisions budgétaires et les perspectives d'aménagement pour les années 2016 et suivantes a été approuvé.

Le remboursement d'avance par Rouen Normandie Aménagement d'un montant de 1 000 000 euros a été acté .

Adoptée (Contre : 6 voix)

**\* Recherche et enseignement supérieur - Université de Rouen - Conseil d'administration - Commission de la formation de la vie universitaire: désignation de représentants** (DELIBERATION N° C2016\_0423)

Madame Mélanie BOULANGER a été désignée en qualité de représentant titulaire de la Métropole Rouen Normandie au sein du Conseil d'administration de l'Université de Rouen.

Madame Laura SLIMANI a été désignée en qualité de représentant suppléant de la Métropole Rouen Normandie au sein du Conseil d'administration de l'Université de Rouen.

Madame Raphaëlle KREBILL a été désignée en qualité de représentant titulaire de la Métropole Rouen Normandie au sein de la Commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université de Rouen.

Madame Sylvaine SANTO a été désignée en qualité de représentant suppléant de la Métropole Rouen Normandie au sein de la Commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université de Rouen.

Adoptée.

**\* Politique de la Ville - Politique de la Ville - Rapport annuel 2015** (DELIBERATION N° C2016\_0424)

Le projet de rapport annuel 2015 sur la Politique de la Ville a été approuvé.

Adoptée (Contre : 2 voix).

**\* Tourisme - Communes Touristiques - Rouen - Demande de classement : autorisation** (DELIBERATION N° C2016\_0425)

Monsieur le Président a été habilité à solliciter auprès des services de l'État la dénomination de « commune touristique » pour la commune de Rouen sur le territoire de la Métropole et autorisé à déposer auprès des services de l'État un dossier de renouvellement de demande de classement.

Monsieur le Président a été habilité à signer tout document nécessaire à la finalisation de la décision de ce classement.

Adoptée.

**\* Aître Saint Maclou - Aître Saint Maclou - Reconnaissance de l'intérêt métropolitain - Convention d'assistance à intervenir avec la SPL Rouen Normandie Aménagement pour la phase 2 : autorisation de signature** (DELIBERATION N° C2016\_0426)

L'Aître Saint Maclou et le projet de reconversion, réhabilitation et gestion, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016, ont été reconnus d'intérêt métropolitain.

La mission confiée à la Société Publique Locale Normandie Aménagement conformément à la convention et au cahier des charges annexés à la délibération a été approuvée.

Monsieur le Président a été autorisé à signer lesdits documents et tout acte inhérent à cette mission.

Adoptée, à la majorité qualifiée des 2/3 du Conseil Métropolitain.

## Urbanisme et habitat

**\* Politique de l'habitat - Programme Local de l'Habitat - Bilan 2015** (DELIBERATION N° C2016\_0427)

Le bilan 2015 de mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat de la Métropole Rouen Normandie a été approuvé.

L'évolution de la situation sociale, économique et démographique n'a pas justifié l'apport d'adaptations au Programme Local de l'Habitat de la Métropole Rouen Normandie.

Le bilan annuel 2015 du Programme Local de l'Habitat de la Métropole sera transmis aux communes ainsi qu'au Préfet et une mise à disposition du public dans les conditions visées à l'article R 302-12 sera mise en place.

Adoptée (Contre : 16 voix – Abstention : 4 voix).

**\* Politique de l'habitat- Délégation des aides à la pierre par l'Etat - Programmation du logement social 2016-2017 : approbation** (DELIBERATION N° C2016\_0428)

Les critères de priorité des projets de logements sociaux ont été approuvés ainsi que la programmation du logement social 2016-2017.

Le financement des opérations dans l'ordre chronologique de réception des dossiers réputés complets, jusqu'à épuisement de l'enveloppe budgétaire ou du nombre d'agrément délégués par l'État a été approuvé.

La sollicitation de crédits et/ou des agréments supplémentaires auprès de l'État au vu de l'avancement des projets et des dépôts de dossiers, dans le respect des objectifs du programme local de l'habitat a été approuvée.

Monsieur le Président a été autorisé à signer toutes les conventions afférentes à la mise en œuvre de la programmation à intervenir, notamment les conventions d'aide personnalisée au logement.

La délégation au Bureau des décisions modificatives qui s'avèreraient nécessaires au titre de la programmation 2015-2016 a été approuvée.

Adoptée (Contre : ) A REVOIR

**\* Urbanisme - Commune de Duclair - Révision du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme - Bilan de la concertation : approbation - Arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme** (DELIBERATION N° C2016\_0429)

Le bilan de la concertation de mise en œuvre au cours de la procédure d'élaboration du projet de PLU de la commune de Duclair a été dressé.

Le projet de PLU de la commune de Duclair a été arrêté.

Avant son approbation, le projet de PLU de la commune de Duclair sera soumis à enquête publique et Monsieur le Président a été autorisé à prendre tous les actes nécessaires à cette fin.

La délibération accompagnée du projet de PLU de la commune de Duclair sera transmise aux personnes publiques associées et autres organismes devant être consultés, selon les dispositions du Code de l'Urbanisme.

Adoptée.

**\* Urbanisme - Seine Sud - Renouvellement de la Zone d'Aménagement Différé (ZAD) : autorisation (DELIBERATION N° C2016\_0430)**

La poursuite de la constitution de réserves foncières sur le périmètre joint à la délibération a été autorisée.

Monsieur le Président a été autorisé à solliciter auprès du Préfet de la Seine Maritime le renouvellement de la Zone d'Aménagement Différé Seine Sud au bénéfice de la Métropole Rouen Normandie conformément au plan joint à la délibération.

Adoptée.

**\* Urbanisme - Commune de La Bouille - Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) - Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) (DELIBERATION N° C2016\_0431)**

Le Conseil Métropolitain a débattu sur les orientations générales du PADD dans le cadre de la révision du PLU de la Commune de La Bouille.

**\* Urbanisme - Commune de Saint-Aubin-les-Elbeuf - Révision allégée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme - Bilan de la concertation : approbation - Arrêt de la révision allégée n° 1 (DELIBERATION N° C2016\_0432)**

Le bilan de la concertation sur la révision allégée du PLU de la commune de Saint-Aubin-les-Elbeuf a été dressé.

Le projet de révision allégée n° 1 du PLU de la commune de Saint-Aubin-les-Elbeuf a été arrêté.

L'examen conjoint de l'État, de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale compétent et des personnes publiques associées mentionnées aux articles L 132-7 et L 132-9 de Code de l'Urbanisme sera organisé et la délibération sera notifiée aux personnes publiques associées ainsi qu'aux organismes mentionnés aux articles L 132-7 et L 132-9.

Monsieur le Président ou son représentant a été autorisé à mettre en œuvre les mesures de publicité de la délibération.

Adoptée.

**\* Urbanisme - Commune de Caudebec-lès-Elbeuf - Révision n° 1 du Plan Local d'Urbanisme - Bilan de la concertation : approbation - Arrêt du projet de révision n° 1 (DELIBERATION N° C2016\_0433)**

Le projet de révision n° 1 du PLU de la commune de Caudebec-les-Elbeuf a été arrêté.

Le bilan de la concertation mise en œuvre au cours de la procédure de révision du projet de PLU a été dressé.

Avant son approbation, le projet de PLU de la commune de Caudebec-les-Elbeuf sera soumis à enquête publique et Monsieur le Président a été autorisé à prendre tous les actes nécessaires à cette fin.

La délibération accompagnée du projet de PLU de la commune de Caudebec-les-Elbeuf sera transmise aux personnes publiques associées et autres organismes devant être consultés, selon les dispositions du Code de l'Urbanisme.

Adoptée.

### **Espaces publics et mobilité**

**\* Aménagements et grands projets - Ecoquartier Flaubert - Décision de réalisation de la ZAC - Approbation du dossier de réalisation de la ZAC Ecoquartier Flaubert - Approbation du programme des équipements publics - Approbation des modalités prévisionnelles de financement** (DELIBERATION N° C2016\_0434)

Le dossier de réalisation de la ZAC dénommée Ecoquartier Flaubert établi conformément à l'article R 311-7 du Code de l'Urbanisme a été approuvé ainsi que le programme des équipements publics et les modalités prévisionnelles de financement.

Adoptée (Abstention : 42 voix).

**\* Aménagements et grands projets - Ecoquartier Flaubert - Contribution à l'amélioration des accès au Grand Port Maritime de Rouen - Partenariat foncier et d'aménagement entre la Métropole Rouen Normandie et le Grand Port Maritime de Rouen - Avenant : autorisation de signature** (DELIBERATION N° C2016\_0321)

Les termes de l'avenant au partenariat foncier et d'aménagement portant sur l'Ecoquartier Flaubert, le parking multiservices et le hangar 121, à intervenir avec le Grand Port Maritime de Rouen ont été approuvés.

Le versement d'une subvention correspondant au coût de la restructuration du parking multiservices, par la Métropole Rouen Normandie au Grand Port Maritime de Rouen, a été fixé à 3 640 000 euros HT.

Le coût de la démolition du hangar 121 à la charge de la Métropole Rouen Normandie a été fixé à 1 360 000 Euros HT.

Monsieur le Président a été autorisé à signer ledit avenant.

Adoptée(Contre : 6 voix – Abstention : 28 voix).

**\* Voirie - Déclassement de la RN 138 - Reclassement dans la voirie métropolitaine - Convention à intervenir : autorisation de signature** (DELIBERATION N° C2016\_0435)

Monsieur le Président a été autorisé à signer les actes relatifs au déclassement de la chaussée de l'avenue Jean Rondeaux, du Pont Guillaume le Conquérant et des ouvrages annexes puis à leur classement dans le domaine public métropolitain.

Monsieur le Président a été également autorisé à signer la convention de transfert.

Adoptée (Contre : 20 voix – Abstention : 2 voix).

**\* Voirie - Redevance d'occupations du domaine public métropolitain - Création de tarifs pour le territoire de la Ville de Rouen : approbation (DELIBERATION N° C2016\_0436)**

La création de nouveaux tarifs liés à l'occupation du domaine public métropolitain sur le territoire de la Ville de Rouen, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016, a été approuvée ainsi que la possibilité de révision de ces tarifs.

Monsieur le Président a été autorisé à signer tous les documents s'y rapportant et nécessaires à leur exécution dans les conditions précitées.

Adoptée.

**\* Voirie - Transfert de la voirie départementale - Prestations d'entretien et d'exploitation réalisées par le Département de Seine-Maritime - Convention à intervenir : autorisation de signature - Transfert de biens (DELIBERATION N° C2016\_0437)**

Le transfert de biens entre le Département de la Seine Maritime et la Métropole Rouen Normandie, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016, a été autorisée.

Les termes de la convention ayant pour objet de définir la nature des prestations que le Département fournira à la Métropole pour l'entretien et l'exploitation du réseau routier transféré, ainsi que les modalités de leur exécution (liste indicative du matériel objet de la convention, nature des prestations d'entretien forfaitaire, barème des prestations, modalités d'exécution des prestations, facturations et modalités de paiement ...) ont été approuvés.

Monsieur le Président a été autorisé à signer ladite convention.

Adoptée.

**\* Voirie - Plan de prévention des risques technologiques de Lubrizol - Création de voies - Convention d'intention commune avec le GPMR et la société Lubrizol - Convention portant offre de concours à intervenir avec la société Lubrizol - autorisation de signature (DELIBERATION N° C2016\_0438)**

Les dispositions de la convention d'intention commune avec la société Lubrizol France et le Grand Port Maritime de Rouen et la convention portant offre de concours entre la société Lubrizol et la Métropole Rouen Normandie ont été approuvées.

Monsieur le Président a été autorisé à signer ces conventions.

L'acquisition par la Métropole Rouen Normandie à la société Lubrizol du terrain d'assiette de la nouvelle voie dite « nord » au prix de 1 908 745 euros HT a été autorisée.

Monsieur le Président a été habilité à signer les actes correspondants.

Adoptée.

**\* Voirie - Approbation des programmes de travaux - Avenant à la convention cadre de co-maîtrise d'ouvrage avec le SDE76 : autorisation de signature (DELIBERATION N° C2016\_0439)**

Les programmes de travaux 2016-2018 de création, de rénovation et d'enfouissement des réseaux d'électricité, télécommunication et d'éclairage public sur les 41 communes de la Métropole relevant du SDE76 pour la distribution publique d'électricité ont été approuvés ainsi que les dispositions de l'avenant à la convention cadre de co-maîtrise d'ouvrage avec le SDE76.

Monsieur le Président a été autorisé à signer l'avenant à la convention cadre ainsi que les conventions subséquentes reprenant les répartitions financières indiquées dans le programme 2016-2018.

Le SDE 76 a été autorisé à programmer ces travaux dès que possible.

Adoptée.

**\* Exploitation des transports en commun - Transports en commun - Indemnisation des abonnés annuels et mensuels : autorisation (DELIBERATION N° C2016\_0440)**

Le dédommagement des détenteurs d'un abonnement annuel ou mensuel « Métropole » valable au moins un jour pendant les différents mouvements de grève (du 14 au 31 mars 2016, du 18 avril au 4 mai 2016 et du 30 mai au 7 juin 2016) menés au sein de la TCAR a été approuvé, selon les modalités suivantes :

- 50% du prix mensuel de l'abonnement pour les détenteurs d'un abonnement annuel,
- 7€ pour les détenteurs d'un abonnement « Sésame 31 jours »,
- 4€ pour les détenteurs d'un abonnement « demi-tarif 31 jours »,
- 5€ pour les détenteurs d'un abonnement « PDE 31 jours »,
- 3€ pour les détenteurs d'un abonnement « PDE demi-tarif 31 jours »,

Monsieur le Président a été habilité à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en place de ce dédommagement.

Adoptée (Abstention : 16 voix).

**\* Exploitation des transports en commun - Mutualisation de la ligne 30 - Convention à intervenir avec le Département de Seine-Maritime : autorisation de signature (DELIBERATION N° C2016\_0441)**

Les termes de la convention de mutualisation de la ligne 30 du Réseau Astuce ont été approuvés.

Monsieur le Président a été autorisé à signer la convention à intervenir avec le Département de la Seine Maritime ainsi que toutes les pièces nécessaires à son exécution.

Adoptée.

**\* Exploitation des transports en commun - SOMETRAR - Contrat de concession - Avenant n° 26 : autorisation de signature (DELIBERATION N° C2016\_0442)**

Les dispositions techniques et financières faisant l'objet du 26ème avenant au contrat de concession existant entre la Métropole Rouen Normandie et la société SOMETRAR, chargée de l'exploitation de la majeure partie du Réseau Astuce, a été approuvé.

Monsieur le Président a été autorisé à signer ledit avenant.

Adoptée (Abstention : 19 voix).

**\* Exploitation des transports en commun - SOMETRAR - Perturbations prévisibles du trafic - Niveaux de service : approbation - Mise en œuvre du service garanti : autorisation (DELIBERATION N° C2016\_0443)**

La fixation des niveaux de service en fonction du pourcentage de conducteurs présents lors des perturbations du trafic, conformément au tableau joint à la délibération, a été approuvée.

Monsieur le Président a été autorisé à demander au concessionnaire de mettre en œuvre le service garanti prévu par les dispositions des articles L 1222-1 à L 1222-12 et L 1324-1 à L 1324-11 du Code des Transports.

Adoptée (Contre : 25 voix).

**\* Exploitation des transports en commun - Régie des Transports de l'Agglomération Elbeuvienne (TAE) - Modification des statuts - Règlement intérieur - Cahier des charges : approbation (DELIBERATION N° C2016\_0444)**

Les dispositions des statuts, du règlement intérieur et du cahier des charges de la régie des TAE ont été approuvés.

Adoptée.

**Services publics aux usagers**

**\* Distribution d'électricité - Extension des réseaux de distribution - Prise en charge financière : délégation au Président (DELIBERATION N° C2016\_0445)**

La prise en charge des demandes de contribution financière pour les extensions du réseau public de distribution d'électricité, émises à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016 (sauf pour celles faisant l'objet d'une participation pour voirie et réseaux – PVR – ou d'un projet urbain partenarial – PUP – examinées de manière spécifique) a été approuvée.

Monsieur le Président a été autorisé à signer tout document relatif à la prise en charge financière proposées par les gestionnaires des réseaux de ces extensions.

Adoptée (Contre : 16 voix – Abstention : 4 voix).

**\* Transition énergétique - Concession de distribution d'énergie de Rouen Bihorel - Avenant n° 4 au contrat de concession à intervenir avec DALKIA : autorisation de signature (DELIBERATION N° C2016\_0446)**

La prolongation de la durée du contrat de concession jusqu'au 30 juin 2018 du service de distribution publique d'énergie calorifique, établi initialement entre l'office public d'HLM de la Ville de Rouen et la société COMPAGNIE GENERALE DE CHAUFFE dénommée aujourd'hui DALKIA, pour le compte des communes de Rouen et de Bihorel, a été approuvée.

Les termes de l'avenant n° 4 audit contrat de concession pour l'exploitation, la rénovation, le développement et le financement du réseau de chaleur Rouen – Bihorel, signé le 2 juillet 1986 ont été approuvés.

Monsieur le Président ou son représentant a été habilité à signer ledit avenant.

Adoptée.

**\* Transition énergétique - Chauffage Urbain Rouen Bihorel - Fixation de la redevance de contrôle et surtaxe (DELIBERATION N° C2016\_0447)**

Le montant de la redevance de contrôle, perçue gratuitement par le concessionnaire au profit de la Métropole Rouen Normandie, pour la saison 2016-2017, a été fixée à 50 000 euros HT.

Le versement du montant de la surtaxe 2016-2017 à Rouen Habitat, concédant initial, s'élevant à 2 418,15 euros HT a été approuvé.

Adoptée.

**\* Transition énergétique - Concession de distribution d'énergie de Petit-Quevilly - Avenant n° 11 au contrat de concession à intervenir avec ENGIE ENERGIE SERVICES : autorisation de signature (DELIBERATION N° C2016\_0448)**

La prolongation de la durée du contrat de concession jusqu'au 31 décembre 2017 du service de distribution publique d'énergie calorifique, établi initialement entre la commune de Petit Quevilly et la société UFINER-COFRETH dénommée aujourd'hui ENGIE ENERGIE SERVICES, a été approuvée.

La modification du périmètre de réseau de chaleur de Petit Quevilly a été approuvée.

Les termes de l'avenant n° 11 au contrat de concession pour l'exploitation, la rénovation, le développement et le financement du réseau de chaleur de Petit Quevilly, signé le 9 juin 1993 ont été approuvés.

Monsieur le Président ou son représentant a été habilité à signer ledit avenant.

Adoptée.

**\* Gestion des déchets - Prix et qualité du service d'élimination des déchets - Rapport annuel 2015 : approbation (DELIBERATION N° C2016\_0449)**

Le Conseil Métropolitain a pris acte du rapport présenté sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets de la Métropole Rouen Normandie.

Ce rapport sera transmis aux communes membres pour présentation à leur Conseil Municipal.

**\* Gestion funéraire - Construction d'un crématorium - Concours de Maitrise d'œuvre - Attribution : autorisation de signature** (DELIBERATION N° C2016\_0450)

L'attribution du marché de maîtrise d'oeuvre au groupement BABEL ARCHITECTES / Cabinet REBER / SOGETI / BET SICRE / AGIR ACOUSTIQUE France / ATELIER B / ALISE ENVIRONNEMENT ANTEA (sous-traitant) pour un forfait provisoire de rémunération de 470 208,33 euros HT correspondant à un taux de rémunération de 15,25 % sur un coût de travaux de 3 083 333,33 euros HT et à un montant forfaitaire relatif à des missions complémentaires s'élevant à 94 966,67 euros HT, a été approuvée.

Monsieur le Président a été autorisé à signer le marché ainsi que tous les documents afférents dans les conditions prévues dans la délibération.

Adoptée.

**\* Gestion funéraire - Avenant n° 6 au contrat de délégation de service public : autorisation de signature** (DELIBERATION N° C2016\_0451)

La réalisation des travaux de mise aux normes du crématorium d'un montant de 720 000 euros HT à la société OGF, titulaire actuel de délégation de service public de type concession, pour la construction et l'exploitation du crématorium, a été approuvée.

Le montant prévisionnel des travaux à hauteur de 720 000 euros HT a été approuvé ainsi que la prolongation du contrat jusqu'au 30 septembre 2019.

La fixation de l'augmentation des tarifs à compter du 1<sup>er</sup> août 2016, prévus au contrat à 10 euros (TTC) pour une crémation adulte et pour les restes mortels de moins de 5 ans après inhumation et celle des tarifs prévus par le contrat à 3 euros (TTC) pour une crémation enfant de 1 à 12 ans, pour enfant de moins d'un an et pour les restes mortels de plus de 5 ans après inhumation, a été approuvée.

La participation financière de la Métropole a été fixée à 219 000 euros nets de toute taxe (soit 30 % du montant de l'opération) versés en deux fois sur les exercices 2016 et 2017.

L'avenant n° 6 au contrat de délégation de service public pour la construction et l'exploitation du crématorium a été approuvé et Monsieur le Président a été autorisé à signer ledit avenant.

Adoptée.

**Ressources et moyens**

**\* Finances - Compte Administratif 2015** (DELIBERATION N° C2016\_0452)

Le compte administratif de la Métropole Rouen Normandie ainsi que le compte de la Régie Publique de l'Eau, et de la Régie Seine Création pour l'exercice 2015 ont été adoptés.

Adoptée (Abstention : 23 voix).

**\* Finances - Compte de gestion du receveur** (DELIBERATION N° C2016\_0453)

Le compte de gestion du receveur a été approuvé.

Il a été donné quitus à Monsieur Pascal BARDIN, Trésorier Principal Municipal, pour sa gestion 2015.

Adoptée.

**\* Finances - Compte Administratif 2015 : affectation du résultat** (DELIBERATION N° C2016\_0454)

Le résultat du compte administratif 2015 a été affecté tel que proposé dans la délibération.

Adoptée.

**\* Finances - Budgets 2016 - Budget Supplémentaire - Décision Modificative n° 2** (DELIBERATION N° C2016\_0455)

Le budget supplémentaire (décision modificative n° 2) a été adopté, chapitre par chapitre.

Les ajustements de crédits liés au recalage des AP/CP (autorisations de programmes/crédits de paiement) ont été approuvés.

Adoptée (budget principal : contre : 22 voix )

**\* Finances - Budget Principal - Admission en non valeur de créances non recouvrées : autorisation** (DELIBERATION N° C2016\_0456)

L'admission en non valeur des sommes concernant le budget principal a été approuvée.

Adoptée.

**\* Finances - Régie publique de l'Eau - Budget principal de l'Eau et budget annexe de l'Assainissement - Admission en non-valeur non recouvrées : autorisation** (DELIBERATION N° C2016\_0457)

L'admission en non valeur des sommes concernant le budget principal de l'Eau et le budget annexe de l'Assainissement a été approuvée.

Adoptée.

**\* Finances - Pacte financier et fiscal - Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) - Montants alloués aux communes en 2016 (DELIBERATION N° C2016\_0458)**

La fixation de l'enveloppe allouée à la dotation de solidarité pour 2016 à 12 590 369 euros a été approuvée.

Les montants alloués aux communes pour 2016 ont été approuvés.

Adoptée.

**\* Finances - Agence France Locale - Apport en capital complémentaire (DELIBERATION N° C2016\_0459)**

L'acquisition d'une participation complémentaire de la Métropole Rouen Normandie au capital de la société territoriale Groupe Agence Locale d'un montant de 1 803 200 euros, de telle sorte que l'apport en numéraire réalisé par la Métropole soit égal à un montant global de 2 373 600 euros à l'issue du versement de la tranche de l'exercice 2019, a été approuvée.

L'inscription de la dépense correspondant au paiement de l'apport en capital complémentaire au chapitre 26 à la charge des budgets Eau, Assainissement, Transports de la Métropole Rouen Normandie pour un montant de 1 803 200 euros, a été autorisée (le montant complémentaire étant versé de la manière suivante : 126 700 euros en 2016, 601 100 euros en 2017, 601 100 euros en 2018 et 474 400 euros en 2019).

Monsieur le Président a été autorisé à procéder au paiement de cette participation au capital de la société territoriale et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la délibération.

Adoptée.

**\* Finances - Attribution de compensation de la Ville de Rouen - Fixation du montant - Dérogation pour charge de centralité**

Cette délibération a été retirée de l'ordre du jour.

**\* Ressources humaines - Modalités de remboursement des frais de déplacements des intervenants extérieurs à la Métropole (DELIBERATION N° C2016\_0460)**

Les conditions et modalités d'indemnisation des frais de déplacement, de repas et d'hébergement occasionnels pour la collaboration ponctuelle d'intervenants extérieurs a été approuvée.

Les modalités dérogatoires, pour une durée limitée allant jusqu'au 31 décembre 2016, pour les intervenants qui, du fait, de leur expertise, de leur statut ou de leur notoriété (artistes, journalistes, professionnels, spécialistes et conseils dans le domaine de l'art, conférenciers, collaborateurs extérieurs, etc ...) contribuent à la valorisation de l'activité de la Métropole Rouen Normandie, ont été approuvées.

Monsieur le Président a été autorisé à effectuer toute démarche ou à signer tout document de nature à exécuter la délibération.

Adoptée.

**\* Ressources humaines - Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Seine-Maritime - Adhésion aux missions optionnelles du Centre de Gestion 76 dont la médecine préventive : autorisation de signature** (DELIBERATION N° C2016\_0461)

Les termes de la convention cadre et santé prévention intervenue entre la Métropole Rouen Normandie et le Centre de Gestion de la Fonction Publique territoriale de la Seine Maritime ont été approuvés.

Monsieur le Président a été habilité à signer la convention cadre et de fonctionnement avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique territoriale de la Seine Maritime.

Adoptée (Abstention : 17 voix).

**\* Ressources humaines - Modification du tableau des emplois de la Métropole Rouen Normandie au 1er juin 2016** (DELIBERATION N° C2016\_0462)

La répartition des emplois permanents de la Métropole Rouen Normandie (situation arrêtée au 1<sup>er</sup> juin 2016) a été approuvée.

Adoptée.

**Comptes-rendus des décisions**

**\* Comptes-rendus des décisions - Compte-rendu des décisions du Président** (DELIBERATION N° C2016\_0463)

Adoptée.

**\* Bureau - Compte-rendu des Décisions du Bureau du 28 avril et du 19 mai 2016** (DELIBERATION N° C2016\_0464)

Adoptée.

**Ressources et moyens**

**\* Finances - Convention locale de financement ECOCITE tranche 2: autorisation de signature** (DELIBERATION N° C2016\_0465)

Les termes de l'avenant n° 1 à la convention locale tranche 1 signée le 8 juillet 2013 avec la Ville de Rouen, les services de l'État et la Caisse des Dépôts et Consignations, ont été approuvés et Monsieur le Président a été autorisé à signer ledit avenant.

Les termes de la convention locale de financement relative au programme des Investissements « Ville de Demain » tranche 2 ont été approuvés et Monsieur le Président a été habilité à signer ladite convention.

Monsieur le Président a également été autorisé à signer les lettres – avenant à la convention locale tranche 2 à intervenir.

Adoptée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h34 .